

PROCES - VERBAL

Séance plénière du Conseil des Anciens Lundi 20 juin 2022

Salle du Conseil Municipal de Troinex 09h30 – 11h30

PV adopté par mail

Bureau

Présidente : Janine Berberat Vice-Président : Nicolas Muller Secrétaire-Trésorière : Josiane Magnenat Responsable « Environnement » : José Pittet Responsable « Informatique » : David Baddeley

Membres

Présent.e.s: Christine Azconegui, Rada Bauquis, Georgette Pugin, Jacqueline Sakran, Marthi Ungar,

Alexander Hawthorne, Michel Rosso, Christopher Shorrock, Olivier Siegrist, Jean-Pierre Waefler

Excusé.e.s: ---

Absent.e.s: MM. Robert Haldi et Raymond Jeanrenaud

Pour faciliter la lecture, le texte est rédigé au masculin générique

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil et adoption de l'OJ
- 2. Présentation du poste de Responsable technique par Mme Sabina Straccia-Mollard
- 3. Présentation de l'ATE par M. Rodrigo Lurueña
- 4. Divers

1. Accueil et adoption de l'OJ

Mme Berberat, Présidente, ouvre la séance à 9h35 en nous souhaitant la bienvenue. L'ordre du jour est accepté sans remarque.

Mme Berberat salue la présence de M. Guy Lavorel, Maire et de Mme Straccia-Mollard. Sont excusés : Mme Hirsch et M. Truan, adjoints et M. de Weck, conseiller municipal. Mme Schneider-Bidaux et M. Berthet, conseillers municipaux, assistent également à cette séance. Ils seront rejoints pour le point 3 par Mmes Latour et Reymond, conseillères municipales et Mme Schupbach secrétaire adjointe.

2. Présentation du poste de Responsable technique (Mme Straccia-Mollard)

Mme Straccia-Mollard est titulaire d'un master en architecture et en conservation du patrimoine. Elle nous résume son parcours professionnel effectué tant en Suisse qu'à l'étranger avant de postuler pour la Commune de Troinex.

Son travail à Troinex consiste, notamment, en :

Suivi administratif

- Préavis communaux: analyse des demandes d'autorisations d'occupation du domaine public, présentation et conseils à l'exécutif, prises de contact avec les services de l'Etat, vérification de la conformité des chantiers autorisés, collaboration avec la mandataire urbaniste
- Autorisations d'occupation du domaine public: octroi des autorisations, suivi et vérification des chantiers qui pourraient poser problème, notamment pour la circulation ou pour l'abus d'occupation du domaine public communal
- Transfert de compétence en matière de réglementation du trafic: pour le réseau des routes communales de quartier en collaboration avec un bureau « d'ingénierie transport et mobilité » qui assiste la commune dans le cadre des enquêtes publiques, suite à la dépose de projets d'aménagements routiers
- Assistance et conseils techniques et nominatifs: le canton reste l'autorité compétente dans le cadre des domaines liés aux autorisations de construire, à la circulation ou autres mais Mme Straccia-Molard répond aux demandes d'informations et redirige, si besoin est, les personnes vers les services compétents

Gestion et suivi du patrimoine immobilier et des infrastructures communales

- **Bâtiments administratifs**: entretien et mise en valeur des bâtiments administratifs, vérifier le respect des normes obligatoires, analyser les besoins, gestion et suivi des travaux de construction, de transformation, de rénovation ou d'entretien, rechercher des partenaires pour de nouveaux projets et faire le lien avec les services de l'Etat, l'Exécutif de la commune ou autres instances, faire des propositions pour l'amélioration des bilans énergétiques des bâtiments
- Patrimoine financier: superviser les travaux proposés par la régie en charge des immeubles, conseiller la régie et l'Exécutif afin d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine communal
- *Infrastructures*: analyser, planifier, gérer et suivi des travaux liés à l'entretien et la réfection des routes, des ponts ou passerelles, des chemins, de l'éclairage public, des canalisations, le tout avec l'aide d'ingénieurs pour certains dossiers complexes

> Gestion financière des dossiers techniques

 Proposition de budget de fonctionnement ou d'investissement, contrôle des coûts, proposition et suivi des dossiers pour l'obtention de subventions.

> Etudes et projets de nouveaux bâtiments, d'infrastructures et d'aménagements publics

 Participation aux études et projets liés à l'aménagement public et à l'urbanisme communal (Plan Directeur Communal), recherche de partenaires ou mandataires, suivi des calendriers et budgets qui doivent être respectés

Assistance et conseils à l'Exécutif et au Conseil Municipal

 Conseils sur le plan technique, informations nécessaires aux commissions, représentation des autorités aux séances de chantier ou séances de coordination technique, expertise liée au financement de certaines interventions, stratégie relative au phasage d'une intervention, etc..



Suite à cette présentation bien détaillée, quelques sujets sensibles sont évoqués afin d'attirer l'attention de Mme Straccia-Mollard, tels que :

- aménagement arrêt de bus angle Route de Troinex Chemin Sous-le-Crêt
- entretien des chemins quels critères pour que certains chemins privés deviennent communaux ?
- dangerosité de la route de Troinex : que peut faire le Conseil des Anciens ? Eventuellement l'associer avec la Commune pour faire avancer les études en cours (ex. 30 km/h élargissement des trottoirs, etc..)
- manque de parkings éclairage public
- manque d'eau dans la Drize et dans le ruisseau des Marais

Mme Berberat remercie Mme Straccia-Mollard pour ce bel exposé, très complet.

3. <u>Présentation de l'ATE – Association Transports et Environnement</u> (M. Rodrigo Lurueña)

Mme Berberat accueille M. Lurueña qui est chargé de campagne de l'ATE. Il a été également pendant 10 ans le directeur de Pédibus. Mme Berberat rappelle que chacun a reçu des documents qui permettaient de se faire une idée de la démarche de l'ATE par rapport à la présentation qui va suivre et aux approches qui sont envisagées par cette association auprès des communes.

- M. Lurueña va nous parler de l'expérience de l'ATE, créée en 1979, qui travaille sur diverses thématiques mais surtout sur celles liées à la mobilité et à l'environnement.
- Il nous présente le « Plan de mobilité seniors » qui concerne les personnes de plus de 65 ans constituant un groupe démographique dont la croissance est la plus forte. Dans quelques années on envisage qu'un quart de la population aura plus de 65 ans. L'espace public n'est plus adapté à cette population et doit être réétudié en fonction de cette évolution.
 - Ce plan comprend 4 étapes :

Diagnostic de mobilité - Recommandations - Information et sensibilisation - Suivi et évaluation

Ce document détaillé, qui résume l'intervention de M. Lurueña est joint à ce présent PV

L'ATE aimerait donner aux communes un document « clé en mains », qui analyse les besoins de la commune et propose des solutions pour améliorer la mobilité et la sécurité des déplacements des seniors ainsi que leur intégration sociale, un projet qui concerne, en fait, toutes les classes d'âge.

Cette démarche se veut participative et implique les seniors et les associations locales afin de favoriser le dialogue entre la population et les autorités communales qui finalement vont peut-être mettre en place les recommandations préconisées et financer ces aménagements.

La réalisation et le coût d'une telle étude se modulent en fonction des desiderata et des structures communales existantes ou déjà à l'étude.

Mme Berberat remercie M. Lurueña pour toutes ses explications passionnantes, précises et bien structurées.

M. Lavorel étant directement concerné par ce qui vient d'être présenté constate que c'est très intéressant mais il précise que si certains projets de la commune englobent déjà les problèmes de nos aînés, cet exposé nous permet d'avoir un regard sur l'existant et nous incite à trouver des améliorations mieux adaptées.

Mme Schneider-Bidaux pense que le Conseil Municipal pourrait être intéressé et cela mettrait un peu « plus de poids » pour négocier certaines décisions, parfois difficiles à prendre.



Mme Berberat relève le souhait de tous, aussi bien des autorités que des habitants, c'est d'avoir un centre de village animé et que tous les Troinésiens éparpillés dans la commune puissent facilement s'y rendre et se retrouver. L'ATE a là un travail pour résoudre cette problématique en étudiant les espaces dangereux à traverser qui n'appartiennent pas forcément à la commune mais au canton. Il serait judicieux d'avoir cette analyse et savoir comment gérer la sécurité aussi bien des seniors que des enfants.

Nos autorités politiques étudient cet épineux dossier. Une question se pose : est-ce que le Conseil des Anciens aurait un rôle à jouer, par exemple dans la partie « diagnostic » en tant que partenaire et devrait intégrer un groupe de pilotage qui comprenne aussi les édiles communaux qui sont là pour nous informer.

Le Conseil des Anciens envisage de créer le groupe « 2030 » qui va proposer une demande de mandat qui sera ouvert sur tous les projets de la commune à suivre régulièrement, ce serait une synergie entre les autorités et le CdA.

Ce mandat pourrait être étendu en fonction d'opportunités qui s'annoncent mais tout mandat doit toujours être approuvé par le bureau du CdA. Ce dossier est à étudier lors de notre prochain bureau.

Un PV informant la création de ce groupe sera distribué à tous les membres. A suivre ...

4. Divers

Pas de divers

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h30.

Josiane Magnenat Secrétaire

Troinex, le 27 juin 2022

Prochaine séance plénière : lundi 19 septembre 2022 à 9h 30

Lieu: Salle du Conseil Municipal – Mairie de Troinex